

# Le synode qui a renforcé François

- Le Pape en fera ce qu'il veut, mais le texte des évêques ne bouleverse pas la doctrine de l'Eglise.
- Plus qu'un synode sur la famille on a surtout assisté à un synode sur le synode.
- C'est la "gouvernance François" qui en sort confortée.

## François a pu imposer sa méthodologie et sa vision

Analyse **Bosco d'Otreppe**

**D**e manière plus sereine que l'an dernier, voici que s'est clôturée la deuxième session du synode sur la famille. Au-delà des batailles, des tactiques et des clans supposés ou réels, elle a rendu son verdict, ou plutôt ses conseils au Pape, puisque c'était de cela qu'il s'agissait ce week-end à Rome.

Convoqués par François pour le conseiller sur les missions et les défis rencontrés par les familles, les pères synodaux ont voté samedi soir à l'unanimité un texte d'état des lieux et de recommandations dont le Pape pourra s'inspirer avant d'écrire un document qui devrait guider l'ensemble de son Eglise.

### La posture des évêques reste prudente

La lecture que l'on peut faire de cet exercice de collégialité qu'est le synode est double. La première tient au fond des discussions (*voir ci-contre*) et, entre autres, aux réponses apportées aux questions que sont l'accès à certains sacrements pour les divorcés remariés ou l'accueil des personnes homosexuelles.

Sans bouleverser la doctrine, l'axe valorisé par les évêques aura été celui de l'accueil, de la miséricorde qui "refuse le jugement de la personne" et de l'accompagnement au cas par cas. Sans être consensuel – il sera âprement débattu en fonction des sensibilités –, le texte se présente comme

prudent et reste délibérément ambigu sur certains points (dont la question des divorcés remariés), laissant une grande marge d'interprétation au Pape. Ouvert, il ne bouleverse en rien la doctrine de

l'Eglise et tente au contraire de l'approfondir, ont tenu à préciser les évêques, en essayant de retisser des liens entre cette doctrine et les situations contemporaines. Quelles que soient les questions abordées (l'éducation des enfants, la protection de la vie,...), le grand message du synode, restera celui "d'un oui indéfectible à la famille".

### Les vertus de la synodalité

La deuxième lecture que l'on peut donner à ce synode s'attache à la forme que ces discussions ont prise.

En réalité, ces trois semaines ont été à l'image de la synodalité, c'est à dire de la collégialité souhaitée par François. "Une Eglise synodale est une Eglise de l'écoute, de la conscience qu'écouter, c'est plus qu'entendre", expliquait-il le samedi 17 octobre. Une Eglise au sein de laquelle le Pape est appelé à se prononcer "non à partir de ses propres convictions, mais comme témoin suprême".

Derrière cette volonté d'écoute, se cache une conception du pouvoir qui marque sans doute la principale inflexion entre François et ses prédécesseurs. Avec ce pape jésuite, la vision du ministère, définie comme "une pyramide renversée où le sommet se trouve sous la base", est clairement renforcée, tout comme est remise le devant de la scène la question d'une décentralisation du pouvoir.

"Au-delà de ces questions", explique le père Cédric Burgun, prêtre du diocèse de Metz, membre de la Communauté de l'Emmanuel et maître de conférence en droit canonique à la Catho de Paris, ce synode "nous a appris l'humilité". "Voici que l'on remarque qu'il ne suffit pas de mettre 300 évêques ensemble pour trouver des solutions miracles." Le processus synodal devrait être repensé comme le souhaite

le véritable "chef d'entreprise" qu'est François, "en donnant plus de place et sans doute plus de poids aux laïcs".

Il est cependant clair que cette prise en compte de la nécessité d'un discernement toujours plus approfondi qui replace l'exercice synodal au cœur du pouvoir ecclésial est une victoire pour François, mais correspond aussi à l'image d'une Eglise "en cheminement" qu'il a envie de populariser.

La conclusion de ce synode "ne signifie sûrement pas avoir trouvé des solutions exhaustives à toutes les difficultés", mais "avoir cherché à regarder la réalité, ou plutôt les réalités d'aujourd'hui avec les yeux de Dieu", précisa-t-il samedi soir.

Ecouter, discerner, cheminer, voici donc "le plan François" pour rappeler que "le premier devoir de l'Eglise n'est pas celui de distribuer des condamnations, mais celui de proclamer la miséricorde de Dieu, d'appeler à la conversion et de conduire tous les hommes au salut du Seigneur".

Derrière cette importance accordée à la synodalité, se cache une conception du pouvoir qui marque sans doute la principale inflexion entre François et ses prédécesseurs.

## CE QUE L'EGLISE PENSE...

## ... de la famille

## “La cellule originelle de la vie sociale”

**L'objectif du synode était double :** rappeler au monde que la famille “est essentielle”, mais aussi et surtout retrouver les mots pour le dire. Pour l'Eglise, la famille est “la cellule originelle de la vie sociale”, “le cadre indépassable” qui permet à l'homme de grandir, de s'épanouir et de se forger une identité avec toutes les dimensions (matérielles, humaines, spirituelles,...) que celle-ci comporte. “Sujet de la miséricorde de Dieu”, dira l'Eglise, la famille doit aussi porter le témoignage de cette miséricorde et faire croître en son sein les vertus théologiques que sont, pour les catholiques, la foi, l'espérance et la charité.

**Vaste et ambitieux programme** que l'Eglise n'a plus l'impression de

bien parvenir à proposer. Les constats d'échec sont en effet nombreux : de moins en moins de couples s'engagent dans le mariage catholique, de plus en plus de familles tracent leur route sans s'appuyer sur les références proposées par l'Eglise, les séparations se multiplient, et beaucoup se détournent même du modèle “traditionnel” de la famille défendu par les catholiques. S'il n'y a pas de “familles modèles”, si personne n'est parfait, a tenu à préciser le cardinal André XXIII samedi soir au micro de KTO, l'Eglise défend bien un modèle familial qui trouve son point de départ dans l'union “indissoluble” entre un homme et une femme.

**C'est parce qu'elle est persuadée** que la famille est une des clés essentielles pour élaner la société et chaque personne sur le chemin “du bien et du juste”, qu'elle entend la défendre. Lors de ce synode, elle a donc abordé tous les problèmes, tous les défis rencontrés par les familles du monde entier pour “se rendre compte de ce qu'elles vivent”, mais aussi et surtout pour voir comment elle pouvait mieux les aider, les accompagner (notamment à travers un suivi plus solide des futurs couples), et ne pas donner le sentiment qu'elle exclut unilatéralement celles qui ne suivent pas ses principes. La réflexion est entamée, il reste au Pape à la formuler. **BdO**

## ... des divorcés remariés

## Ils ne sont pas tous en situation de péché grave

**Comment comprendre qu'une Eglise**, qui entend n'exclure personne, refuse aux personnes divorcées remariées (entre autres) d'accéder à la communion et au sacrement de réconciliation ? Doit-elle évoluer sur ce point ? Pour être caricatural, la communion devrait-elle être envisagée plus comme une aide pour progresser que comme une récompense ? La question est tellement complexe (elle fait appel à de nombreuses subtilités théologiques) qu'elle fut la plus disputée et la moins aboutie du synode.

**Pour accéder à certains sacrements**, l'Eglise demande de ne pas être en état de péché grave. Or,

un mariage étant indissoluble, une personne divorcée remariée est donc, objectivement, en situation d'adultère par rapport à l'idéal catholique. Mais cela veut-il dire pour autant que tout catholique divorcé remarié soit de facto en état de péché grave ? C'était toute la question sur laquelle les évêques ont très prudemment avancé. Implicitement (le mot sacrement n'est pas mentionné), ils ont reconnu qu'au terme d'un discernement réalisé avec un prêtre et dans le cadre d'un chemin de conversion, il serait possible de reconnaître que ces personnes puissent communier.

**Si les pistes évoquées ne sont ni claires ni définitives** (il sera intéressant de voir comment le Pape

s'en emparera), l'Eglise avance vers une réflexion individualisée. Sans relativiser la morale, elle essaie de prendre en compte les situations propres à chacun. Ainsi, il semble capital pour l'Eglise de reconnaître que certaines personnes n'ont pas toutes les mêmes responsabilités dans un échec.

“C'est une question complexe”, admet le père Eric de Beukelaer. “Il y a là un paradoxe pour l'Eglise qui doit accorder la radicalité de la miséricorde divine avec la radicalité de l'indissolubilité du mariage.” Pour autant, la volonté du synode des évêques est de trouver une juste et pleine place aux divorcés remariés dans la vie de l'Eglise, en les incluant plus dans la vie de leur paroisse par exemple. **BdO**

## ... des homosexuels Les oubliés du synode

**Beaucoup seront déçus.** La veille du synode, l'annonce avait fait l'objet d'un coup de tonnerre médiatique. M<sup>r</sup> Charamsa, un prêtre polonais travaillant au Vatican, annonçait publiquement son homosexualité, avant d'être suspendu quelques jours plus tard par son évêque. Sa volonté était de faire bouger une Eglise "en retard" et "paranoïaque" sur le sujet. "Il est temps que l'Eglise ouvre les yeux face aux gays croyants et comprenne que la solution qu'elle propose, à savoir l'abstinence totale et une vie sans amour, n'est pas humaine", avait-il précisé. "Le clergé est largement homosexuel et aussi,

*malheureusement, homophobe jusqu'à la paranoïa car paralysé par le manque d'acceptation pour sa propre orientation sexuelle."*

**Si médiatiquement** l'annonce avait porté ses fruits, elle n'a pas du tout influencé le travail des pères synodaux, tant ce sujet a peu été abordé "par manque de temps", se sont justifiés certains évêques, et parce que la position de l'Eglise est "connue à ce sujet", ont argumenté d'autres. L'an dernier cependant, cette question avait fortement clivé les évêques.

**"Le thème de l'homosexualité est abordé (seulement) à travers la place de la personne homosexuelle dans la famille. Pour certaines aires culturelles et politiques, ce thème est trop délicat.**

*Au niveau d'une synodalité universelle, on doit respecter ces différences", s'était quant à lui justifié devant la presse le cardinal Schönborn.*

**Le texte des évêques**, du coup, ne fait que reformuler la position de l'Eglise explicitée depuis des années par la congrégation pour la doctrine de la foi. "Il n'y a aucun fondement pour établir des analogies, mêmes lointaines, entre les unions homosexuelles et le dessein de Dieu sur le mariage", ont répété les évêques. "Aux familles qui vivent l'expérience d'avoir en leur sein des personnes homosexuelles, l'Eglise répète que chaque personne, indépendamment de sa tendance sexuelle, doit être respectée dans la dignité et accueillie avec respect, avec le souci d'éviter toute marque d'injuste discrimination." **BdO**